



communiqué de presse
Paris, le 6 février 2013

Orange Business Services et ses partenaires signent le manifeste « 35 heures par jour » pour souligner la nécessité de travailler autrement au sein des TPE

A l'occasion du salon des Entrepreneurs qui se tient les 6 et 7 février au Palais des Congrès de Paris, Orange Business Services réunit de nombreuses entreprises et partenaires¹ autour d'un objectif commun : permettre aux patrons de TPE de gagner en compétitivité grâce au numérique. Le cœur du dispositif repose sur un manifeste « coup de poing » intitulé « 35 heures par jour », il sera adressé aux entrepreneurs et gérants de petites entreprises. Ce manifeste met en exergue les défis quotidiens des professionnels.

L'objectif : aider à la prise de conscience et ouvrir la conversation dans un registre pédagogique et décalé.

Envoyer un fichier volumineux à un client, réaliser un devis en temps réel, stocker ses données de façon numérisée et sécurisée, disposer d'un serveur partagé pour retrouver ses documents, pouvoir accéder à des conseils juridiques ou fiscaux en cas de besoin, d'un DSI à la demande en cas de panne informatique... autant de situations banales déjà réglées dans les grandes entreprises, qui freinent l'efficacité quotidienne des petites entreprises et sont traitées avec humour dans le Manifeste « 35 heures par jour ».

« Les petites entreprises sont le poumon économique de la France. On en compte aujourd'hui 4 millions, allant de l'auto-entrepreneur à la PME de 50 salariés. Elles sont le levier de l'emploi mais aussi de l'innovation. » constate Luc Bretones, Directeur du marché professionnel d'Orange Business Services. « Aujourd'hui, nous considérons qu'il relève de notre mission de fédérer notre écosystème pour dire aux TPE qu'elles ne sont pas seules dans leurs difficultés et que des outils existent et sont rendus plus accessibles, notamment grâce à l'émergence du cloud computing et du modèle à la demande. Nous avons la conviction que c'est dans ce modèle de service facturé à l'usage que les TPE trouveront les leviers d'efficacité et de flexibilité dont elles ont besoin pour être compétitives. » poursuit-il.

Pour porter ce manifeste à la connaissance des TPE et des professionnels, un site web intitulé 35hparjour.fr est lancé. Il propose aussi un espace de partage d'expériences pour permettre aux professionnels d'échanger entre eux. Un hashtag « #35hparjour » est également créé sur Twitter pour poursuivre la conversation. Enfin, l'initiative est relayée par les partenaires du « collectif 35 heures par jour » ainsi qu'à travers de prochaines rencontres co-organisées avec les Chambres de Commerce et d'Industrie.

Les entreprises signataires du manifeste sont des partenaires du « cloud pro », le bouquet de services et d'applications en ligne à la demande d'Orange Business Services ou des institutions (gouvernementales, associatives ou privées) accompagnant les jeunes entreprises dans leur développement.

¹ Orange Business Services et les partenaires du cloud pro : Arkadin – Agence Web - Arval – Cegid
DoubleTrade – EBP – goFLUENT – Google – Microsoft – Nordnet – salesforce.com – SugarSync – talkSpirit – Viadeo – Vodeclis – Wedia
– Xamance. -Mais aussi Transition Numérique Plus – Keley Consulting – Le Public Système et le Startup Weekend.



Une table ronde réunissant des partenaires comme Microsoft, Salesforce, Vodeclic et Orange Business Services est programmée le 7 février dans le cadre des premières « Université des Pros » à Caen. Les conseillers numériques de l'association Transition Numérique Plus pourront également s'appuyer sur ce manifeste au ton original.

Pour télécharger le manifeste : www.35hparjour.fr

A propos d'Orange Business Services

Orange Business Services, entité de France Télécom-Orange dédiée aux services de communication pour les entreprises dans le monde (B2B), est un leader mondial de l'intégration système et des programmes d'externalisation dédiés aux sociétés multinationales. Avec un réseau sans couture le plus étendu au monde pour la voix et les données, Orange Business Services est présent dans 220 pays et territoires, avec une assistance locale dans 166 pays. Offrant une gamme complète de services incluant le cloud computing, l'entreprise mobile, la relation client, le M2M, la sécurité, les communications unifiées, la visioconférence et le haut débit, Orange Business Services fait bénéficier ses clients de la meilleure expertise en la matière au niveau mondial. [Orange Business Services](#) a reçu trois des distinctions les plus prestigieuses de l'industrie des télécommunications lors des [World Communication Awards](#) (WCA) 2012 en tant que **Meilleur Opérateur Mondial, Meilleur Service Cloud et Choix des utilisateurs**. Pour en savoir plus, veuillez consulter www.orange-business.com

France Télécom-Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, ayant réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 45,3 milliards d'euros avec ses 170 000 salariés dans le monde (au 30 septembre 2012). Orange est la marque unique du Groupe pour l'Internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. France Telecom (NYSE :FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques déposées appartenant à Orange Brand Services Limited, Orange France ou France Télécom.

Contacts presse Orange Business Services

Hélène Dos Santos, helene.dossantos@orange.com – 01 44 37 65 56